

Points pour la procédure de décision tacite

Réunion informelle à distance du Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE), du 19 au 23 octobre 2020.

La documentation référencée dans les projets de décisions ci-dessous est disponible sous:
<http://www.unece.org/index.php?id=53532>

<i>Décision No.</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Décision</i>
1	1	Le GRE a adopté l'ordre du jour provisoire ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/1/Rev.1 ainsi que les documents informels énumérés dans le GRE-83-01, avec l'ajout d'un nouveau point 4 e) "Simplification des Règlement ONU n° 48, 53, 74 et 86".
2	4(a)	Le GRE a pris note du rapport d'activité du Groupe de travail informel (GTI) SLR (GRE-83-47) et a fourni les orientations suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • Le GRE a appuyé la proposition de notation scientifique pour les nombres (GRE-83-08); • Pour l'utilisation de l'identifiant unique (UI), le GRE a approuvé la proposition du GTI SLR d'inclure de nouvelles informations dans DETA et de donner accès à ces informations à de nouvelles catégories de parties prenantes. Le GRE a chargé l'IWG SLR de soumettre la proposition au GTI DETA pour examen; • Le GRE a soutenu le point de vue du GTI SLR sur l'utilisation des numéros d'homologation de type et des marques d'homologation pour les Règlement ONU gelés, c'est-à-dire appliquer un ancien numéro / ancienne combinaison de marquage ou un nouveau numéro / nouvelle combinaison de marquage.
3	4(a)	Le GRE a décidé que le GTI SLR serait présidé par M. Rovers (Pays-Bas)
4	4(b)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/9 / Rev.1 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de supplément à la série initiale d'amendements au Règlement ONU n ° 148.
5	4(c)	Le GRE a adopté les documents ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/10/Rev.1 et GRE-83-37 et a prié le secrétariat de les soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de complément à la série initiale d'amendements au Règlement ONU n ° 149.
6	4(c)	Le GRE a adopté le GRE-83-07 et a demandé au secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de supplément aux séries 01, 02 et 03 d'amendements au Règlement ONU No. 113 et en tant que projet de complément à la série initiale d'amendements au Règlement ONU n ° 149.
7	4(d)	Le GRE a adopté les documents ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/12/Rev.1 et GRE-83-17 et a prié le secrétariat de les soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de complément à la série initiale d'amendements au Règlement ONU n ° 150.
8	4(e)	Le GRE a pris note des propositions du GTI SLR visant à simplifier davantage les Règlement ONU n° 48, 53, 74 et 86 (GRE-83-19, GRE-83-20, GRE-83-21 et GRE-83-28) et a invité les experts du GRE à fournir des commentaires au GTI SLR avant la prochaine session.

9	4	Le GRE a pris note des projets de modification des Règlement ONU n° 148, 149 et 150 qui étaient en cours d'élaboration par le GTI SLR au cours de la deuxième étape de simplification (GRE-83-09, GRE-83-25 et GRE-83-27).
10	5	Le GRE a pris note du rapport d'activité de TF SR (GRE-83-48).
11	5	Le GRE a adopté des propositions d'amendement à la résolution d'ensemble R.E. 5 (ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/6 et ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/22) et a prié le secrétariat de les soumettre à la session de mars 2021 du WP.29.
12	5	Le GRE a examiné des propositions d'amendements aux Règlement ONU n° 37 et 128 ainsi qu'à la R.E.5 qui introduisent des sources lumineuses de remplacement à LED dans le Règlement ONU n° 37 (ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/15, ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/16, ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/17, GRE-83-11, GRE-83-13, GRE-83-16, GRE-83-05, GRE- 83-12, GRE-83-14, GRE-83-15, GRE-83-38). Le GRE a reconfirmé l'approche choisie et a décidé de revenir sur l'ensemble à la prochaine session. Dans l'intervalle, le GRE a demandé à TF SR d'assurer la liaison avec les Parties contractantes dans le but de prendre en considération leurs préoccupations.
13	6(a)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/24 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de supplément aux séries 06 et 07 amendements au Règlement ONU n ° 48.
14	6(a)	Le GRE a adopté le GRE-83-06 et a demandé au secrétariat de les soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de supplément aux séries 06 et 07 d'amendements au Règlement ONU n ° 48.
15	6(a)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/2 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de supplément aux séries 06 et 07 amendements au Règlement ONU n ° 48.
16	6(a)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/3, tel que modifié par le GRE-83-52 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que Projet de complément aux séries 04, 05, 06 et 07 d'amendements au Règlement ONU n ° 48.
17	6(a)	Le GRE a pris note des documents informels GRE-83-29 et GRE-83-42 et a demandé leur soumission en tant que documents officiels à la prochaine session.
18	6(a)	Le GRE a examiné une proposition révisée sur l'utilisation du logo du fabricant à l'intérieur de la surface éclairante (ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/5 et GRE-83-50) et a pris note des préoccupations exprimées par plusieurs experts. Le GRE a invité les auteurs à se mettre en rapport avec ces experts dans le but de préparer un texte mis à jour pour la prochaine session. Dans l'intervalle, le GRE a réitéré sa demande aux autorités chargées de l'homologation de type de s'abstenir d'accorder des homologations de type aux lampes portant de tels logos.
19	6(a)	Le GRE a examiné les documents ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/4, GRE-83-30, GRE-83-33, GRE-83-34 et GRE-83-49 sur la projection des symboles d'assistance à la conduite. Sur la base des observations reçues et en attendant de nouvelles études sur la question, le GRE a demandé au GTB de soumettre un document révisé à la prochaine session et a invité toutes les parties intéressées à y contribuer.
20	6(b)	Le GRE a pris note du GRE-83-45 et a invité le Japon à le soumettre en tant que document officiel pour examen à la prochaine session.
21	6(b)	Le GRE a examiné les documents ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/8/Rev.1, ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/23, GRE-83-31 et GRE-83-41 avec de nouvelles

		<p>prescriptions pour les réglages des projecteurs. En l'absence de consensus, le GRE a décidé de finaliser la question à la prochaine session et a demandé à l'IWG SLR de prendre en compte les observations formulées et de préparer un document de travail révisé fondé sur les principes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le diagramme de visée approuvé à la 81^{ème} session du GRE (annexe II du document ECE/TRANS/WP.29/GRE/81); • réglage automatique; • réglage manuel, si un consensus est atteint au sein du GTI SLR. <p>Le GRE a chargé l'IWG SLR d'organiser une réunion distincte sur cette question et a encouragé tous les experts des Parties contractantes à y participer.</p>
22	6(b)	Le GRE a examiné les documents ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/ 14 et GRE-83-32 avec un projet de nouvelle série d'amendements au Règlement ONU n ° 48. Sur la base des observations reçues, le GRE a demandé au Groupe d'intérêt spécial de réviser sa proposition, en particulier concernant les parties non encore pleinement approuvées, pour examen et adoption éventuelle à la prochaine session.
23	6(b)	Le GRE a pris note des documents GRE-83-03 & Add.1 et GRE-83-43.
24	7(a)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/19 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de supplément aux séries 02 et 03 d'amendements au Règlement ONU n ° 53.
25	7(a)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/13/Rev.1, tel qu'amendé par le document informel GRE-83-51, en tant que projet de complément aux séries 01, 02 et 03 d'amendements au Règlement ONU n ° 53 et à la série initiale d'amendements au Règlement ONU n ° 149. Le GRE a décidé de reporter leur soumission au WP.29 et à l'AC.1 en attendant la future série 01 d'amendements au Règlement ONU n ° 149.
26	7(b)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/18 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de complément à la version originale du Règlement ONU n ° 65.
27	7(c)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/21 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de complément à la série 01 d'amendements du Règlement ONU n ° 86.
28	7(c)	Le GRE a généralement appuyé le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/7 et a demandé à CEMA de soumettre à nouveau cette proposition sous la forme d'une nouvelle série d'amendements au Règlement ONU n ° 86 pour examen à la prochaine session.
29	7(d)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/11/Rev.1 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projets de compléments aux séries 01 et 02 d'amendements des Règlements ONU n ° 98 et 123.
30	7(e)	Le GRE a adopté le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2020/20 et a prié le secrétariat de le soumettre pour examen et vote à la session de mars 2021 du WP.29 / AC.1 en tant que projet de complément aux séries 01 et 02 d'amendements au Règlement ONU n ° 74.
31	10	Le GRE a approuvé une liste actualisée des priorités (GRE-83-04-Add.1-Rev.1)
32	12	M. Timo Kärkkäinen (Finlande) a été élu président pour 2021. M. Derwin Rovers (Pays-Bas) a été réélu vice-président pour 2021.
33	12	Le GRE a rendu hommage à M. Michel Locuffier (Belgique), Président sortant du GRE.